



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 1496

## Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'avenir de la filière littéraire dans l'enseignement secondaire. Un rapport rendu en 2006 par Philippe Forstmann et Catherine Becchetti-Biziot propose un certain nombre de mesures pour revaloriser cette filière littéraire. Il lui demande sa position sur cette question et ce qu'il retient de ce rapport.

## Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale a décidé d'engager une réflexion en vue d'une rénovation des filières d'enseignement de lycée. Dans ce cadre, la refonte des études littéraires apparaît comme une priorité compte tenu d'une situation inquiétante qui se manifeste notamment par une baisse sensible des effectifs de la série L depuis plus d'une dizaine d'années. Le rapport remis à ce sujet au ministre par l'inspection générale de l'éducation nationale constitue une base solide et un élément important du débat qui doit s'engager sur ce point. A l'issue de la réflexion évoquée plus haut, le ministre prendra des décisions sur la réforme des lycées et son calendrier d'application.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1496

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 juillet 2007, page 4957

**Réponse publiée le :** 23 octobre 2007, page 6544